

MINISTERE DE L'INDUSTRIE
ET DU COMMERCE

REPUBLIQUE DU MALI
Un Peuple- Un But - Une Foi

OBSERVATOIRE NATIONAL
DE L'INDUSTRIE (ONI)



RAPPORT ANNUEL SUR INDUSTRIEL 2024



Août 2025

SOMMAIRE

SIGLES, ACRONYMES ET ABREVIATIONS	3
LISTE DES TABLEAUX :.....	4
LISTE DES GRAPHIQUES :.....	4
AVANT-PROPOS :.....	5
RESUME :.....	6
INTRODUCTION :.....	7
I GENERALITES SUR L'INDUSTRIE MALIENNE :.....	7
1.1 L'HISTORIQUE DES POLITIQUES ET STRATÉGIES DE DÉVELOPPEMENT INDUSTRIEL :.....	7
1.2 LES PRINCIPAUX ACQUIS DE LA MISE EN ŒUVRE DE CES DIFFERENTES POLITIQUES ET STRATÉGIES :.....	9
II ANALYSE DES PERFORMANCES DE L'INDUSTRIE MALIENNE :.....	20
2.1 L'ÉVOLUTION DE L'INDUSTRIE DU MALI	20
2.2 LA CARTOGRAPHIE DES ENTREPRISES INDUSTRIELLES	21
III FOCUS SUR LE SUIVI DES UNITES INDUSTRIELLES DE KOULIKORO ET DE SEGOU	27
3.1 SUIVI ET APPUI CONSEIL DES ENTREPRISES DE KOULIKORO	27
3.2 TEMOIGNAGES	29
3.3 SUIVI ET APPUI CONSEIL DES ENTREPRISES DE SEGOU	31
3.4 RESULTATS DU FORUM POUR LA RELANCE ECONOMIQUE DU MALI	31
IV. DEFIS ET PERSPECTIVES DU SECTEUR INDUSTRIEL MALIEN	34
CONCLUSION	36
ANNEXE	38

SIGLES, ACRONYMES ET ABREVIATIONS

AMAM	Agence Malienne de Métrologie
AMANORM	Agence Malienne de Normalisation et de Promotion de la Qualité
AZI- SA	Agence pour l'Aménagement et la Gestion des Zones Industrielles
BRMN	Bureau de Restructuration et de Mise à Niveau des entreprises industrielles
CATI	Centre d'Appui à la Technologie et à l'Innovation
CEMAPI	Centre Malien de Promotion de la Propriété Industrielle
CNPM	Conseil National du Patronat du Mali
CPS- SICAIEPI	Cellule de Planification et de Statistique du Secteur : Industrie, Commerce, Artisanat, Emploi et Promotion de l'Investissement Privé
CREDD	Cadre stratégique pour la Relance Economique et le Développement Durable
CSCR	Cadre Stratégique pour la Croissance et la Réduction de la Pauvreté
DGCC	Direction Générale du Commerce, de la Consommation et de la Concurrence
DNI	Direction Nationale de l'Industrie
DNP	Direction Nationale de la Planification du Développement
ENP	Etude Nationale Prospective
INSTAT	Institut National de la Statistique
IG	Indicateurs Géographiques
MCI	Ministère du Commerce et de l'Industrie
MEF	Ministère de l'Economie et des Finances
MIC	Ministère de l'Industrie et du Commerce
ODD	Objectifs de Développement Durable
ONI	Observatoire National de l'Industrie
OPI	Organisation Patronale des Industriels
PA	Plan d'Actions
PDI	Politique de Développement Industriel
PIB	Produit Intérieur Brut
PME	Petites et Moyennes Entreprises
PTF	Partenaires Techniques et Financiers

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Evolution des indicateurs du développement Industriel de 2022 à 2024

Tableau 2 : Part de l'industrie dans le PIB (%) par branche d'activités :

Tableau 3 : Répartition des entreprises industrielles en activité par région en 2022 à 2024

LISTE DES GRAPHIQUES

Graphique1 : Améliorer l'environnement des entreprises industrielles en %

Graphique 2 : Encourager la création de nouvelles unités industrielles et l'utilisation des meilleures idées, technologies en % ;

Graphique 3: Evolution de la part du secondaire dans la formation du PIB constant comparativement à l'objectif global de la PDI à l'horizon 2025 ;

Graphique 4: Part de l'industrie dans le PIB (%) ;

Graphique 5: Nombre d'emplois industriels créés (2019-2023);

Graphique 6: Evolution des branches d'activités du secteur secondaire.

AVANT-PROPOS

Le Ministère de l'Industrie et du Commerce, à travers l'Observatoire National de l'Industrie, est heureux de mettre à la disposition du grand public le rapport sur les données statistiques de l'activité industrielle, couvrant la période 2023-2024

Cette publication a été rendue possible en combinant la collecte de données secondaires auprès d'organismes publics, et la revue documentaire. Elle se veut une contribution à une meilleure connaissance et appréciation du rôle et du poids économique de l'activité industrielle.

Le but de cette publication est notamment d'alimenter le système d'informations industrielles de l'Observatoire National de l'Industrie et de faciliter ainsi les analyses de la situation industrielle nationale et de chaque branche d'activité.

Il importe de préciser que les données secondaires, utilisées par l'équipe de rédaction de proviennent des structures partenaires que sont l'INSTAT, la CPS/SICAIEPI, la CCIM, le CNPM, la DGI et plusieurs autres sources administratives.

Nous espérons que ce document du rapport annuel sur le développement industriel, qui se veut une contribution à l'offre d'informations économiques, fournira à ses utilisateurs des données permettant d'apprécier l'évolution des principales caractéristiques de l'activité industrielle. Nous remercions tous les acteurs qui ont contribué à la réalisation de ce document notamment toutes les structures partenaires citées plus haut et les dirigeants d'entreprises qui se sont personnellement investis pour que les données soient mises à la disposition de ces structures. Naturellement, l'Observatoire National de l'Industrie reste disponible pour toutes suggestions pouvant contribuer à l'amélioration de la collecte, du traitement, de l'analyse des données et de la présentation du document.

TRAORE Niamoye Y. BABY

Chevalier de l'Ordre National

INTRODUCTION

Le présent rapport présente une analyse de la performance réalisée par le secteur industriel au cours l'année 2024 dans un contexte particulièrement éprouvant pour l'économie à cause notamment des attaques terroristes à répétition, avec leurs corollaires de victimes, et des mouvements sociaux dans les administrations publiques.

La production de ce rapport permet de mettre à la disposition des décideurs politiques, des opérateurs économiques et des acteurs du monde scolaire et universitaire des informations fiables relatives aux grandes tendances du secteur industriel malien. **La contribution de l'industrie au PIB malien à très peu varié au cours des 5 dernières années avec respectivement 16,9% en 2020 ; 16,3% en 2021 ; 16,2% en 2022, une petite baisse 15,5% en 2023 soit. Le nombre d'entreprises industrielles au cours de la même période c'est considérablement augmenté de 1034 en 2023 à 1057 en 2024 soit 23 nouvelles entreprises industrielles en activités créées en une année. Quant à la création d'emploi, les nouveaux projets industriel ont permis de créer 445 en 2020 ; 675 en 2021 ; 786 en 2022, 720 emplois en 2023 et 964 en 2024. Après une grande chute de l'emploi industriel entre 2022 et 2023, la situation la situation de l'emploi industriel s'est considérablement améliorée.**

Le niveau de la valeur ajoutée du secteur secondaire dégringole de 1,2% par rapport à la même période en 2023. La chute du niveau de richesse créée par le secondaire est alimentée par la baisse de valeurs ajoutée enregistrée par les branches « Autres Manufacturières » (-23,2%), « Electricité » (-18,8%) en lien avec la persistance de la crise d'électricité même si les acteurs économiques se sont mieux adaptés avec quelques solutions alternatives çà et là, « Extraction de l'or » (-6,3%) en raison de l'arrêt de production de certaines mines. L'ampleur de la contre-performance du secondaire est atténuée par le bon comportement d'autres branches, notamment : « construction » (+9,3%), « Industries du bois » (+7,4%), « eau et assainissement » (+4,2%), « Autres activités extractives » (+3,8%) et « agroalimentaire » (+2,3%).

Au cours de l'année 2024, quatre cent quatre-vingt (480) entreprises industrielles ont été suivies. Il s'agit entre autres du suivi des unités de fabrication de farine, de pâtes alimentaires, de fer à béton et de fabrication d'huile alimentaire à base de graine de coton

Lors des missions de suivi, les principales difficultés évoquées par les industriels sont entre autres le coût élevé des facteurs de production, les difficultés d'approvisionnement en matières premières, la fraude, la contrefaçon et la concurrence déloyale, le manque d'emballages appropriés, l'insuffisance de la main d'œuvre qualifiée, le niveau élevé des impôts et taxes, l'état défectueux des routes, l'insécurité etc.

Lors des missions de suivi, les principales difficultés évoquées par les industriels sont entre autres le coût élevé des facteurs de production (électricité, eau, téléphone, hydrocarbures), les difficultés d'approvisionnement en matières premières, les difficultés d'accès au financement, la fraude, la contrefaçon et la concurrence déloyale, le manque d'emballages appropriés sur le marché national, l'insuffisance de la main d'œuvre qualifiée, la mévente, le niveau élevé des impôts et taxes, l'état défectueux des routes, l'insécurité etc.

Au cours de l'année, cent trente-sept (137) projets industriels ont fait l'objet de suivi dont vingt-trois (23) projets industriels ont été réalisés pour un investissement total de 23,080 milliards de FCFA et neuf cent soixante-quatre (964) emplois créés.

On note par ailleurs, l'inauguration du Complexe Agroindustriel de la société DIOGO AWA, la pose de la première pierre de la cimenterie CIMAF à Sikasso ;

I. LES GENERALITES SUR L'INDUSTRIE MALIENNE

1.1 L'HISTORIQUE DES POLITIQUES ET STRATÉGIES DE DÉVELOPPEMENT INDUSTRIEL

Le développement économique et social du Mali passe par la mise en place d'un secteur industriel fort et compétitif. En effet, les richesses que génère ce secteur, représentent une partie importante des revenus nationaux et les emplois qui y sont créés, contribuent à la lutte contre le chômage et à la réduction de la pauvreté. Ainsi, les entreprises industrielles qui en sont les acteurs clés, ont un rôle important à jouer au regard des énormes potentialités naturelles dont regorge le pays.

A l'instar de tous les pays socialistes de l'époque, le Mali a adopté le système de planification centrale où tous les moyens de production devraient appartenir à l'Etat : "Etat investisseur", "Etat propriétaire".

Le premier plan quinquennal (1961-1965) s'était fixé comme priorité l'agriculture afin de réaliser l'autosuffisance alimentaire et dégager des surplus pour les industries nationales de transformation.

Les pays socialistes, notamment la République Populaire de Chine, l'ex-URSS et la Yougoslavie ont largement contribué à la création des premières sociétés et entreprises d'Etat parmi lesquelles, on notait les unités industrielles suivantes: Société de Conserves du Mali (SOCOMA) , Société Malienne des Tabacs et Allumettes du Mali (SONATAM) ; Sucrerie de Dougabougou ; Usine des Granits et Marbres (UCEMA) ; Société des Ciments du Mali (SOCIMA) ; Energie du Mali (EDM) ; Editions-Imprimeries du Mali (EDIM) ; Société de Construction Radiophonique du Mali (SOCORAM) ; Société Nationale de Recherche et d'Exploitation Minière (SONAREM) ; Atelier de Bois à Niaréla/Bamako ; Compagnie Malienne de Textile (COMATEX) ; Grands ateliers mécaniques de la Compagnie Malienne de Transport Routier (CMTR), de la Compagnie Malienne de Navigation (COMANAV), de la Régie des Chemins de fer du Mali (RCFM) et de la Compagnie Aérienne Air Mali. Quoique ces créations aient été utiles, au regard des ressources financières mobilisées, elles n'ont pas toujours respecté la priorité du Plan quinquennal notamment l'autosuffisance alimentaire et la création de surplus pour le développement d'une industrie de transformation.

Au cours de cette période, treize (13) unités industrielles nouvelles ont été créées ainsi que deux (2) sociétés de services dans le domaine du transport (CMTR et Air Mali). Il convient de noter que la CMTR avec une flotte importante (camion et bus), disposait également d'une véritable base industrielle assez conséquente pour la

maintenance et l'exploitation de son parc roulant. D'autres unités industrielles bénéficiaient des prestations de cette base industrielle.

Les pays de l'Europe de l'Ouest, absent du secteur industriel depuis l'indépendance, ont financé, à partir des années 80, l'Abattoir Frigorifique de Bamako, l'Union Laitière de Bamako (ULB) et la Compagnie Malienne pour le Développement du Textile (CMDT).

Il faut toutefois souligner que pendant cette même période d'édification d'un puissant secteur public, trois unités industrielles privées ont vu le jour : la Société Malienne de fabrication de Boissons (SOMALIBO), la Société Malienne de Fabrication des Articles Métalliques (SOMAFAM), et la Société Mali-Plastique.

La faiblesse de la gouvernance économique, dans son ensemble, a été la cause d'une grave crise économique. Dans le cas particulier de la gestion des entreprises publiques créées.

L'hésitation des pouvoirs à opter pour un libéralisme total s'est traduite par l'adoption et la mise en œuvre du plan triennal de redressement (1969 –1972) et surtout du plan quinquennal (1974 -1978) qui s'est fixé comme objectif principal : **"Bâtir une Economie Nationale Indépendante et Planifiée basée sur la coexistence des secteurs public, mixte et privé"**. C'est dans ce contexte de mutation que des anciens projets seront mis en exécution : la TAMALI, la 2^{ème} Sucrerie de l'Office du Niger, l'extension de la COMATEX. Pendant la même période, l'offensive des investissements mixtes et privés, dans le domaine spécifique de l'industrie, se traduira par la création de : Industrie Textile du Mali

(ITEMA) ; Industrie Malienne des Cycles et Cyclomoteurs (IMACY) ; Etablissements Sada DIALLO ; Société Malienne de Sac - à San (SOMASAC) ; Société d'Exploitation des Produits Arachidières du Mali (SEPAMA) ; Société Malienne de Piles (SOMAPIL).

Instauration du libéralisme économique à partir de 1980

Au début des années 80, face aux difficultés économiques, les autorités maliennes ont eu recours à l'assistance financière et technique des Institutions de Bretton Woods. L'objectif de l'intervention de la Banque Mondiale et du Fonds Monétaire International (FMI) était essentiellement la réduction de la rigidité d'un système économique fortement administré et l'assainissement des finances publiques, caractérisées par un déficit budgétaire qui n'était plus finançable (subventions importantes aux entreprises publiques et aux produits de première nécessité, y compris les hydrocarbures). Ainsi de 1981 à 1991, les principaux événements et faits économiques qui ont marqué la rupture avec l'économie planifiée ont été :

- l'abandon progressif de la planification centralisée à moyen et long terme et la perte de l'influence du Ministère du Plan ;
- l'entrée du Mali dans l'UMOA (Union Monétaire Ouest Africaine) en 1984 ;
- la mise en œuvre des Programmes d'Ajustement Structurel (PAS) et du Programme d'Ajustement Structurel des Entreprises Publiques (PASEP).

Le PASEP qui a eu pour objet le désengagement de l'Etat du secteur productif et la relance du secteur privé, a concerné un portefeuille de près de 80 entreprises publiques. La première phase du programme (1987-1991) a réussi la liquidation de 16 sociétés et entreprises d'Etat et la privatisation partielle ou totale de 17 entreprises publiques. Les réformes de restructuration de la CMDT et de l'EDM ne sont pas encore achevées. Ainsi, la CMDT a-telle été transformée en holding avec plusieurs filiales créées selon les zones de production et EDM éclatée en trois structures chargées de la gestion du patrimoine (SOMAPEP), de la gestion de l'eau (SOMAGEP) et chargée de la gestion de l'électricité (EDM-SA).

Le 10 mars 2010, le Gouvernement du Mali a adopté la Politique de Développement Industriel avec son premier Plan d'actions 2010-2012 puis un autre Plan d'actions 2015-2017

L'objectif général de cette Politique est d'assurer un développement industriel ordonné, rapide, durable et équilibré, générateur d'emplois, permettant au secteur secondaire d'atteindre une contribution à la formation du Produit Intérieur Brut (PIB) de 20% en 2012 et 42% en 2025. La Politique de Développement Industriel (PDI) vise à faire de l'industrie un puissant vecteur de la croissance économique basée sur une approche filière.

Au Mali, depuis les premières années de l'indépendance, le développement industriel a été placé au centre des préoccupations des différents Gouvernements successifs. Celui-ci devait permettre la modernisation des différents secteurs de l'économie et la valorisation des principales productions brutes de l'agriculture, de l'élevage, de la pêche et des mines.

L'analyse du secteur en 2003, faisait apparaître un tissu industriel peu densifié et très peu diversifié marqué par des faiblesses structurelles et conjoncturelles qui se reflétaient dans le nombre des emplois permanents, le chiffre d'affaires et surtout la contribution dans la formation du PIB qui ne dépassait guère les 10%.

1.2 LES PRINCIPAUX ACQUIS DE LA MISE EN ŒUVRE DE CES DIFFÉRENTES POLITIQUES ET STRATÉGIES

Selon les données du dernier recensement industriel du Mali, fait en 2015, recueillies auprès de la Direction Nationale de l'Industrie, le Mali dénombrait 829 entreprises industrielles dont 765 en activité en 2015. La plupart, 52,69 %, sont installées dans le district de Bamako. Les entreprises industrielles employaient 30 438 personnes en 2014, contre 22 334 personnes en 2010. La valeur ajoutée créée par le secteur industriel s'élevait à 398,06 milliards de F CFA en 2010 ; 442,31 milliards en 2011 ; 1 289,09 milliards en 2012 ; 1 465,64 en 2013 et 782,48 milliards en 2014. La contribution de l'industrie au PIB malien était de 16,4% avec 7,1% pour l'industrie manufacturière et 8,7% pour l'industrie extractive.

Sur les 765 entreprises en activité, 704 appartiennent à la section «Activité de fabrication», 11 à la section «Activité extractive », 4 à la section production et distribution d'électricité et de gaz, 3 à la section Production et distribution d'eau, assainissement. Dans la section «Activité de fabrication », la branche « Fabrication de produits alimentaires » compte à elle seule 519 entreprises industrielles ;

Sur le total de ces entreprises créer :

- 60 % ont été créées avant 2010 ; 6% en 2010 ; 8 % en 2011 ; 5% en 2012 ; 6 % en 2013 ; 9 % en 2014 ;
- 34,8% des entreprises sont des entreprises individuelles, 32 % des SARL et 19,7 % des SA;
- l'analyse de la taille des entreprises, révèle que plus de 65,6% des entreprises emploient moins de 50 personnes et seulement près de 4,1% des entreprises emploient 200 personnes. Au titre de l'année 2014 ; on a dénombré 30438 emplois permanents dans le secteur industriel ;
- le nombre d'emplois permanents occupés par les femmes en 2014 est de 6583 ;
- sur les 765 entreprises en activité, 170 entreprises ont effectué des investissements en 2010 ; 176 en 2011 ; 196 en 2012, 251 en 2013 et 266 en 2014. Selon la localité, le District de Bamako a enregistré le plus grand nombre d'entreprises ayant investi avec une moyenne de 50,1%, suivi de Sikasso (18,2%), Koulikoro (15%), Ségou (8,5%), Mopti (4,6%) et Kayes (3,1%). Le montant moyen des investissements s'élève à 293678 millions de F CFA sur la période ;
- la branche « Activité de fabrication » totalise en moyenne 96,64% des investissements réalisés ;
- 50,1% des montants investis l'ont été dans le District de Bamako, 18,2% dans la région de Sikasso et 15% dans la région de Koulikoro ;

- les investissements réalisés par les entreprises concernent les postes immobilisations corporelles, incorporelles et financières. On constate, au niveau global, que les fonds investis ont été utilisés dans les proportions suivantes :
- acquisition d'immobilisations corporelles : 79,8% du total en 2010, 52,8% en 2011, 40,4% en 2012, 79% en 2013 et 67 en 2014;
- acquisition d'immobilisations incorporelles : 7,3% en 2010, 45,7 % en 2011, 22,1% en 2012, 12,6 en 2013 et 4,1% en 2014;
- acquisition d'immobilisations financières : 12,8 % en 2010, 1,4 % en 2011, 37,5% en 2012, 8,4 en 2013 et 28,9% en 2014.

Ces unités industrielles identifiées jouent un rôle économique majeur, représentant probablement 65 % de l'activité du secteur privé, notamment dans le secteur informel. Malgré la poursuite régulière de réformes orientées marché, échanges et secteur privé qui ont été favorables à l'investissement, le secteur secondaire du Mali (en dehors de l'or) reste insuffisamment productif et dynamique. La production industrielle est peu diversifiée et les échanges interindustriels sont très restreints. Les secteurs informel et formel sont dominés par des activités commerciales qui, tout en étant une importante source d'emploi, contribue peu à la compétitivité industrielle du fait de la fragmentation des systèmes d'offre et de distribution.

La mise en œuvre du Plan d'actions 2015-2017 a permis d'enregistrer les résultats ci-après :

De l'analyse du tableau "niveaux de réalisation des activités programmées dans le Plan d'Actions 2015-2017 de la PDI (voir en annexe 7.4), il ressort ce qui suit :

Améliorer l'environnement des entreprises industrielles

Amélioration du climat des affaires :

Dans le cadre de cet axe, les guichets uniques de création d'entreprises sont ouverts dans les régions de Kayes, Ségou, Sikasso et Mopti. La loi n°92-020 / ANRM du 23 septembre 1992 portant Code du Travail a été modifiée et remplacée par la loi n°2017-021 / ANRM du 12 juin 2017. Cependant les projets de décret et d'arrêté d'application sont en cours.

La convention collective des banques, Etablissements financiers et Assurances a été relue en mars 2018 et signée en novembre 2018, celles des chauffeurs et des Industries Hôtelières sont en cours.

Les délais de raccordement à l'électricité, au réseau d'adduction d'eau et au téléphone ont été fortement réduits. Cependant les coûts de ces services restent encore élevés d'après les usagers.

Par manque de moyens, l'interconnexion des structures impliquées dans la création d'entreprises ainsi que la certification d'API-Mali et APEX Mali n'est pas réalisée. Le mécanisme permanent pour contrôler et appliquer les principes et règles de la gouvernance d'entreprise n'a pu être mis en place.

Aussi sur 9 activités prévues par rapport à cet axe, 3 sont réalisées, 2 en cours et 4 non réalisées soit un taux de réalisation de 33,33%.

Développement des infrastructures :

Sur la période 2015-2017, pour une prévision d'extension de l'offre d'électricité de près de 355MW, l'extension effective est estimée à 150MW avec la réalisation de la centrale au fuel lourd de Balingué et la centrale Albatros de Kayes (soit 42%).

Sur le plan des routes, les travaux physiques de la route (2 fois 2 voies) reliant Koulikoro à Bamako sont terminés, ainsi que celle de l'échangeur rond-point de Markala / Ségou et la construction du pont de Kouoro Barrage sur la RN11 Sikasso – Koutiala.

Les entrepôts du Mali en Côte d'Ivoire, en Guinée et au Bénin sont dotés de magasins et de terre-pleins.

Un réseau de près de 3 000 Km de fibre optique est installé pour faciliter la communication entre les entreprises industrielles.

Dans le cadre de la viabilisation des zones industrielles aucune activité n'est réalisée, il en est de même pour la viabilisation des zones franches et des plateformes logistiques et ports secs.

Sur les 23 activités prévues de cet axe, 7 sont réalisées, 6 en cours et 10 non réalisées soit un taux de réalisation de 34,73%.

Renforcement de la lutte contre la fraude, la contrefaçon et les pratiques de concurrence déloyale :

La Commission nationale de lutte contre la fraude et les pratiques de concurrence déloyale a tenu une réunion le jeudi, 08 novembre 2018, sous la présidence du Ministre du Commerce et de la Concurrence. Cette réunion a abouti à la formulation de dix (10) recommandations dont le chronogramme d'exécution est en cours d'approbation. Une autre réunion est prévue pour fin décembre 2018.

Par ailleurs, il y a lieu de noter la participation de la DGCC à la réunion du Comité Consultatif de la Concurrence de l'UEMOA.

Le cadre institutionnel, législatif et réglementaire du service en charge de la lutte contre la fraude, la contrefaçon et des pratiques de concurrence déloyale s'est amélioré par :

1. La relecture de l'Ordonnance n°07-025/P-RM portant organisation de la concurrence et sa scission par la suite en trois textes portant chacun sur un domaine spécifique. Il s'agit de :
 - La loi n°2015-036 du 16 juillet 2015 portant protection du consommateur ;
 - La loi n°2016-006 du 24 février 2016 portant organisation de la concurrence ;
 - La loi n°2018-033 du 12 juin 2018 relative aux pratiques commerciales frauduleuses ;
2. La relecture de l'Arrêté n°02408/MFC-SG du 17 novembre 1995 portant répartition du produit des amendes, confiscations et pénalités et la relecture du décret n°00-051/P-RM du 10 février 2000 portant organisation du commerce de distribution ;
3. L'érection de la DNCC en direction générale par l'Ordonnance n°2017-013 P-RM du 06 mars 2017 ;
4. La mise en place du Système Intégré de Gestion des Opérations du Commerce Extérieur (SYGOCE) et son interconnexion physique avec le système SYDONIA de la Direction Générale de la Douane. L'effectivité de cette interconnexion est en cours de réalisation ;
5. Le lancement du processus de mise en place du Centre d'Expertise Technique (CET) avec la mise en place du module CET au niveau de SYGOCE et l'élaboration de projets de textes instituant le contrôle documentaire des opérations de commerce extérieur ;
6. Le lancement du processus d'adoption d'un projet d'Arrêté interministériel instituant un système de suivi et de traçabilité des produits du tabac fabriqués ou importés au Mali ;
7. L'élaboration d'un projet de texte instituant le système de facture normalisée et le lancement de son processus d'adoption.

Sur cet axe, les activités prévues étant réalisées, le taux est de 100%.

Facilitation de l'accès au financement :

Sur cet axe, l'équipe d'enquête n'a pu obtenir aucune information relative à la mise en œuvre des activités prévues. Le taux de mise en œuvre considéré est donc de 0%.

Prise en charge des questions transversales :

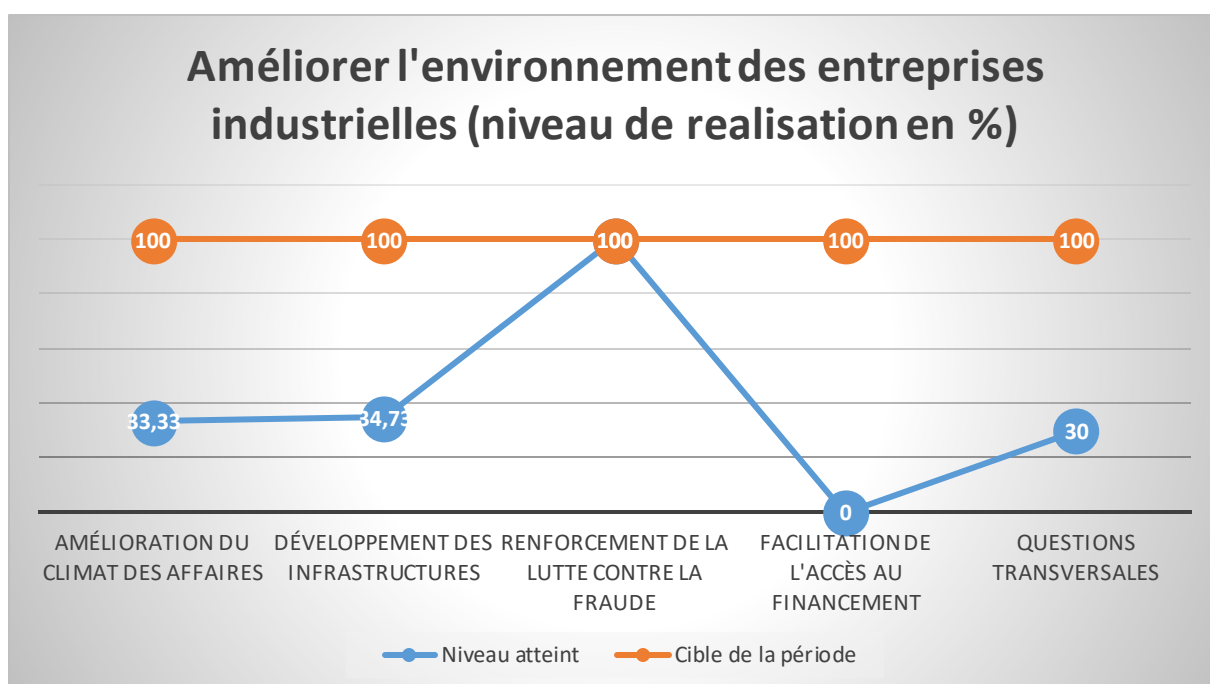
Dans le cadre de la prise en compte des questions transversales, l'article L.186 du code du Travail a été modifié pour assouplir les conditions de travail de nuit des femmes. Mais sur le plan de l'environnement, la construction programmée des

stations d'épuration n'a pu être réalisée, il en est de même pour l'entretien de celles existantes et leurs ouvrages annexes.

Sur les 3 activités prévues sur cet axe, 1 est réalisée, 1 en cours et 1 non réalisée soit un taux de réalisation de 38,33%.

Le taux moyen global de réalisation des activités programmées sur cet objectif spécifique est estimé à 30% sur la période 2015-2018.

Graphique1 : Améliorer l'environnement des entreprises industrielles en %



Améliorer la compétitivité des unités industrielles existantes

Restructuration et mise à niveau des entreprises industrielles

Sur la période 2015-2017 les études diagnostics de cinq (5) entreprises ont été effectuées. Ce sont : Syatels, Boulangerie « les Halles de Bamako », Huileries du Sahel, SOPRAM, USTAKO et SOMANAP.

Renforcement des capacités des unités industrielles, des structures d'appui et le développement de la sous-traitance et des relations intra et inter branches :

Près de 34 385 travailleurs des secteurs publics et privés ont vu leurs capacités renforcées. Cependant les données exploitées n'ont pas permis d'apprécier la participation des femmes aux sessions de formation.

Sur 4 activités prévues sur cet axe, seule une est réalisée à 70% de la valeur de l'indicateur prévu. Le taux de réalisation sur cet axe 2.2 est donc estimé à 17,50%.

Promotion de la normalisation, de la qualité, de la propriété industrielle et de la maintenance industrielle :

Sur la période 2015-2017 l'AMANORM a réalisé trois (3) activités de renforcement des capacités à l'intention des consultants nationaux et six (6) activités de renforcement des capacités en 2018 à l'intention des auditeurs inspecteurs, des consultants, des cadres de l'AMANORM et des évaluateurs des organismes d'accréditation du système régional d'accréditation de la CEDEAO.

Vingt-huit (28) organismes ont été accompagnés à la mise en place de la démarche qualité, vingt-quatre (24) organismes ont été certifiés ou accrédités.

Renforcement du système d'information et de communication :

Il faut remarquer à cet axe l'absence même de stratégie de communication pour soutenir la mise en œuvre de la PDI du Mali.

1 activité prévue mais non réalisée.

Organisation des pôles industriels :

Exception du pôle des oléagineux, aucun pôle n'est organisé. L'étude relative à la création des conditions de mise en place des zones économiques spéciales a été faite et un projet de loi est dans le circuit pour adoption.

Les 2 activités prévues à cet axe sont toutes en cours de réalisation. Taux de réalisation 27,50%.

- ✚ **encourager la création de nouvelles unités industrielles et l'utilisation de meilleures idées, technologies, techniques et méthodes en s'appuyant sur les actifs de la propriété intellectuelle.**

Renforcement du tissu industriel :

Dans le cadre de la densification du tissu industriel, certaines unités industrielles ont été créées notamment :

- la Fabrication de Jus de Fruits à Dalabala (Yanfolila) ;
- la Fabrication de Carton Ondulé pour Emballage à Kamalé ;
- la Cimenterie de Diago ;
- l'Abattoir de Kayes.

Certaines unités sont en cours de réalisation, il s'agit de :

- l'Unité de Production d'Engrais et de Produits Phytosanitaires à Siby ;
- de Chaux à Diago.

Tandis que les unités suivantes n'ont pas encore démarré :

- le Complexe Industriel de Transformation et de Conservation de Viande et de Poisson de Sénou ;
- l'Unité de Transformation du Lait de Cru à Sévaré (Mopti).

Sur 10 activités prévues à cet axe, 4 sont réalisées, 3 en cours et 3 non réalisées. Le taux de réalisation est donc estimé à 50,50%.

Promotion de l'innovation et transferts de technologies :

Dans ce domaine le CEMAPI a réalisé des actions de promotion des œuvres d'inventeurs locaux ainsi que la diffusion de brevets libres d'exploitation. Cependant le centre d'incubation n'a pas été mis en place.

Sur 3 activités prévues, 2 réalisées et 1 non réalisée soit 66,66% de taux de réalisation.

Développement des capacités et des compétences :

Dans le domaine du développement des capacités et des compétences, le CEMAPI a créé 37 Centres d'Appui à la Technologie et à l'Innovation. Un nombre largement au-delà de ce qui a été prévu dans le PA 2015-2017 de la PDI. Cependant il faut

noter que le faible débit de la connexion dans ces centres constitue un handicap important.

1 activité prévue et réalisée, soit 100%.

Initiation et soutien à des projets porteurs :

Le projet pilote d'efficacité énergétique en faveur des entreprises industrielles n'a pas vu le jour.

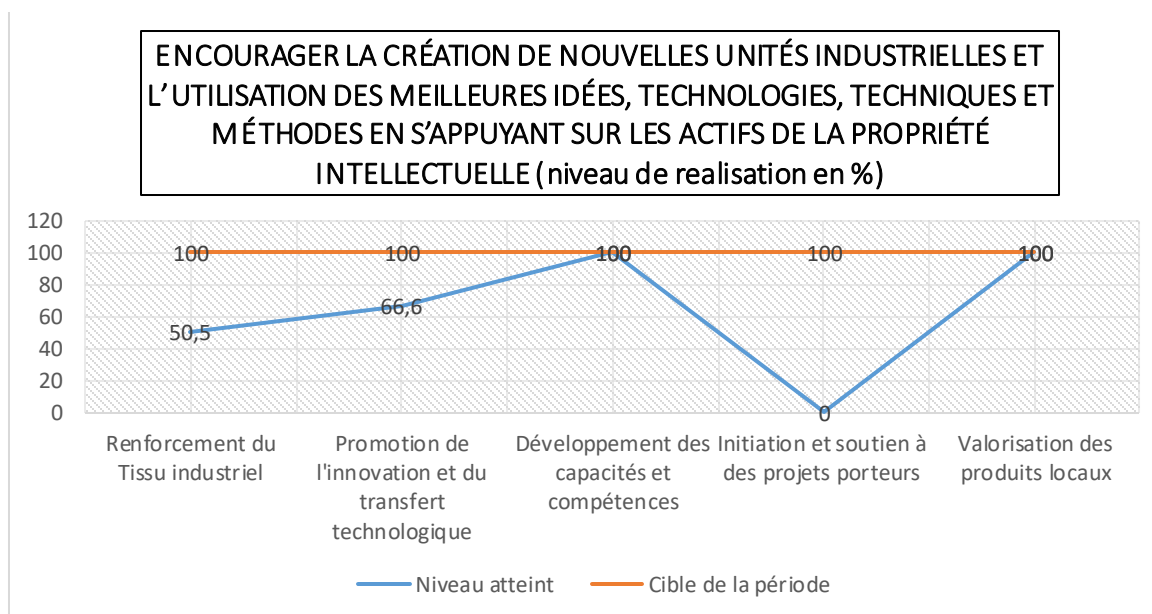
Sur cet axe aucune activité prévue, n'a été réalisée.

Valorisation des produits locaux :

Le CEMAPI a identifié les produits locaux par le biais de leurs indications géographiques en vue de les valoriser.

1 activité prévue et réalisée, soit 100%.

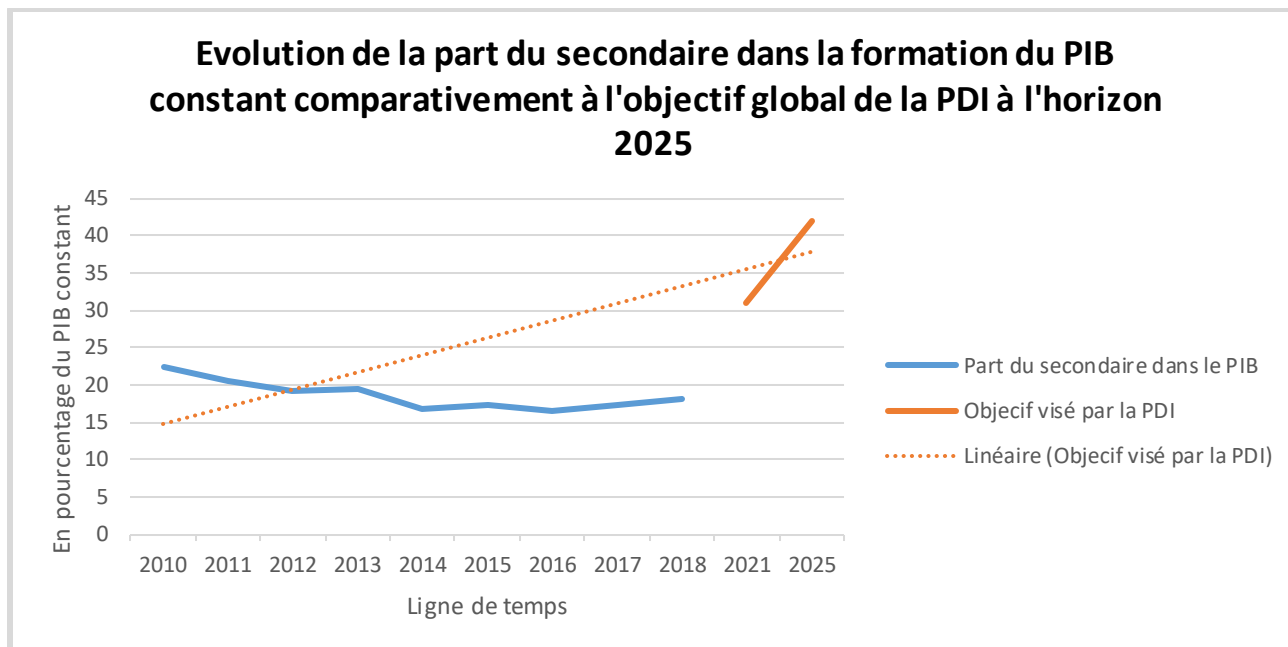
Graphique 2 : Encourager la création de nouvelles unités industrielles et l'utilisation des meilleures idées, technologies en %



Comme évoqué plus haut, l'objectif de la conception et de la mise en œuvre d'une politique de Développement Industriel au Mali est d'amener à l'horizon 2025 la part du secteur secondaire dans la formation du PIB à 42%.

Les chiffres collectés auprès de l'INSTAT en lien avec cet aspect sont plutôt inquiétants. La part du secondaire dans le PIB est en dents de scie depuis 2012 et se situe jusqu'en 2018 en dessous de 20%.

Graphique 3: Evolution de la part du secondaire dans la formation du PIB constant comparativement à l'objectif global de la PDI à l'horizon 2025



A mi-parcours, il importait déjà de se poser la question de savoir si les structures de mise en œuvre sont sur la voie qui conduira à cet objectif.

La tendance actuelle semble sans équivoque et dans ce cas, il est encore temps d'interroger le contenu de la Politique de Développement Industriel ou les mécanismes de sa mise en œuvre. L'objectif visé est-il réaliste ? atteignable ? Si oui, les professionnels du secteur doivent se retrouver dans les meilleurs délais pour redéfinir les priorités et identifier les leviers qu'il faudra actionner pour permettre au secteur de relever la tête et de s'orienter véritablement vers les objectifs assignés.

Les priorités en matière de développement industriel doivent se construire nécessairement autour des potentiels du pays. Aujourd'hui les sous-secteurs de la métallurgie et des constructions occupent le haut du pavé dans ce secteur. Compte tenu de la structure du système de production au Mali, il est permis cependant de se demander si des domaines comme l'industrie agroalimentaire et l'industrie des textiles sont à leur place dans la formation de la part du secteur dans le PIB.

II. ANALYSE DES PERFORMANCES DE L'INDUSTRIE MALIENNES 2023-2024

2.1 L'ÉVOLUTION DE L'INDUSTRIE DU MALI 2023-2024

Au cours de l'année 2024, cent trente-sept (137) projets industriels ont fait l'objet de suivi, vingt-trois (23) projets industriels ont été réalisés pour un investissement total de 23,080 milliards de FCFA et neuf cent soixante-quatre (964) emplois créés. En 2024, cent quarante-neuf (149) produits industriels de trente-deux (32) entreprises ont été agréés au à la taxe préférentielle communautaire de l'UEMOA. Concernant l'exportation des produits industriels originaires, quatre cent quatre-vingt (480) certificats d'origine ont été délivrés pour une valeur totale de 23, 025 milliards de F CFA, contre 51,4 milliards de F CFA en 2023, soit une baisse de 55,20%.

2.1.1 L'évolution qualitative des indicateurs du développement Industriel

Tableau 1 : Evolution des indicateurs du développement Industriel de 2022 à 2024

Indicateurs	Resp.	2022	2023	2024
Nombre d'entreprises industrielles recensées en activité	DNI	1013	1034	1057
Montant des investissements réalisés des unités industrielles agréées (en milliards de F CFA)	DNI	24,34	19.31	23,080
Nombre de projets industriels réalisés	DNI	22	21	23
Nombre d'emplois créés (par les nouveaux projets et entreprises industriels)	DNI	786	720	964
Nombre d'entreprises industrielles suivies	DNI	366	338	480
Nombre d'entreprises dont les produits sont agréés à la taxe préférentielle communautaire de l'UEMOA	DNI	9	13	32
Nombre produits agréés à la taxe préférentielle communautaire de l'UEMOA	DNI	29	31	149
Nombre de certificats d'origine délivrés	DNI	624	596	480
Valeur des exportations des certificats d'origine délivrés (en milliards de FCFA)	DNI	31,5	51.4	23,025

Source : DNI

De l'analyse du tableau ci-dessus, on note une augmentation du nombre d'entreprises industrielles recensées en activité passant de 1034 en 2023 à 1057 en 2024 soit, une hausse d'environ 2.2 %.

En 2024, le secteur industriel malien confirme sa dynamique de croissance interne, avec une augmentation du nombre d'entreprises (+2,2 %), des investissements (+19,6 %), des projets réalisés (+9,5 %) et surtout des emplois créés (+33,9 %). Le dispositif de suivi s'est nettement renforcé, et l'intégration régionale s'est accélérée avec une explosion du nombre de produits agréés à la TPC de l'UEMOA (x5 en un an).

Cependant, la forte baisse des certificats d'origine délivrés et de la valeur des exportations (-55 %) constitue un point de vigilance majeur, révélant la vulnérabilité de l'industrie face aux dynamiques commerciales extérieures.

Le montant des investissements réalisés des unités industrielles agréées est de 23,080 milliards de FCFA en 2024 contre 19,31 milliards FCFA en 2023, soit augmentation de (+19,6 %).

En termes de certificats d'origine délivrés et de valeur des exportations, cinq cent quatre et vingt seize (596) certificats d'origine ont été délivrés pour une valeur de 51,4 milliards de F CFA en 2023, contre six cent vingt et quatre (480) pour une valeur totale de 23,025 milliards de F CFA en 2024, la forte baisse des certificats d'origine délivrés et de la valeur des exportations (-55 %) constitue un point de vigilance majeur, révélant la vulnérabilité de l'industrie face aux dynamiques commerciales extérieures.

Trente un (31) produits industriels de 13 entreprises ont été agréés au Schéma de Libéralisation des Echanges (SLE) de la CEDEAO à la Taxe Préférentielle Communautaire (TPC) de l'UEMOA, en 2023 contre 29 produits industriels maliens de 9 entreprises industrielles en 2022. Le nombre de projets industriels réalisés, (21 projets) en 2023 est en baisse par rapport à l'année 2022.

Sur la même période, le nombre emplois créés par les nouveaux projets et entreprises industriels est passé de sept cent vingt (720) en 2023 à 964 en 2024 soit une augmentation de (+33,9 %).

Graphique 5: Nombre d'emplois industriels créés (2019-2024)

Nombre d'emplois industriels créés (2019-2024)

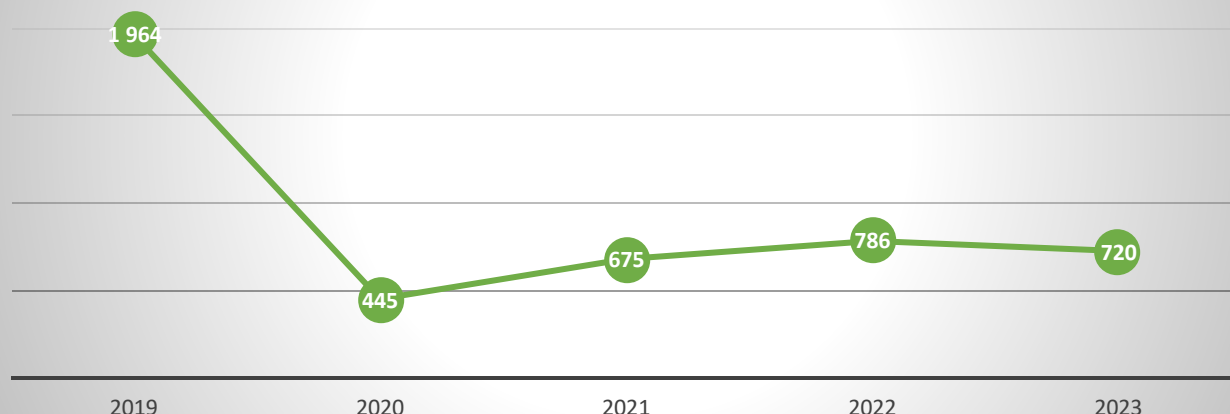
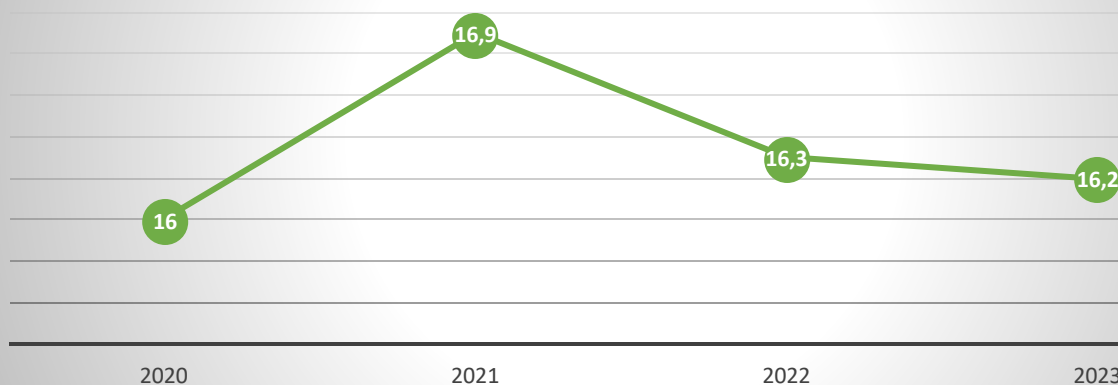


Tableau 2 : Part de l'industrie dans le PIB (%) par branche d'activités :

Indicateurs	Resp	2022	2023	2024
Part de l'industrie dans le PIB (%)	INSTAT	16,2	15,5	15,469
Part de la branche « Industrie agroalimentaire » dans le PIB (%)	INSTAT	3,6	3,6	3,602
Part de la branche "Textile" dans le PIB (%)	INSTAT	1,4	1,1	0,530

Graphique 4: Part de l'industrie dans le PIB (%)

Part de l'industrie dans le PIB (%)



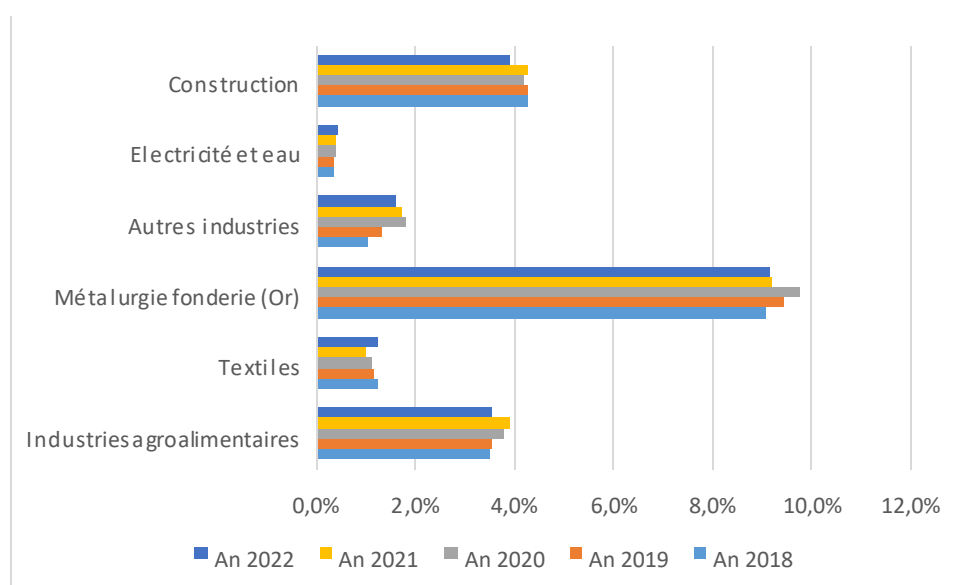
Le secteur secondaire est composé des sous-secteurs de l'industrie (agroalimentaire et autres industries), de l'électricité et de l'eau, du textile, de la métallurgie fonderie et de la construction.

Le Gouvernement malien dans sa politique industrielle veut développer davantage ce soussecteur pour créer beaucoup d'emplois et atteindre une croissance économique durable. Cette politique vise à accroître la part du secteur secondaire dans le PIB à 42% en 2025. Malgré cette volonté affichée de l'Etat et de l'Organisation Patronale des Industriels (OPI), le poids du secteur secondaire dans le PIB n'est toujours pas significatif. Il a été en moyenne de 20,3% sur la période 2018 - 2023.

Le récent forum pour la relance économique du Mali, organisé par la Chambre de Commerce et d'Industrie du Mali (CCIM) portant sur le développement des filières porteuses a retenu dans ses conclusions phares le développement des pôles industriels autour des bassins production agroalimentaire en vue de tirer la croissance économique. La métallurgie fonderie est le sous-secteur qui tire la croissance avec un taux de 9,3% suivie par la construction (4,2%) et l'industrie agroalimentaire avec seulement 3,7% et ce malgré l'importance de la production agricole. Il faut donc rappeler à ce titre que deux des trois premiers produits d'exportation du Mali sont issus du secteur Agricole mais une infime partie de ces produits agricoles est transformée. Cette nécessité de valorisation de la production agricole se fait sentir autant sur les produits d'exportation comme le coton, la mangue et le bétail que sur les productions locales d'avantages comparatifs certains comme la pomme de terre, l'oignon, le riz, le karité et le maïs.

Le graphique ci-dessous donne la part de chaque sous-secteur du secteur secondaire dans la croissance économique.

Graphique 5: Evolution des branches d'activités du secteur secondaire



Source : Analyse des données de l'INSTAT 2023

2.2 La cartographie des entreprises industrielles

Tableau 3 : Répartition des entreprises industrielles en activité par région en 2022, 2023 et 2024

Région	Nombre d'entreprise		
	2022	2023	2024
Kayes	44	44	45
Koulikoro	201	211	223
Sikasso	168	174	179
Ségou	63	66	67
Mopti	30	30	30
Tombouctou	3	3	3
Gao	14	14	14
Kidal	3	3	3
Bamako	487	489	493
Total	1013	1034	1057

Source : Rapport d'activités annuel DNI 2024

L'analyse de la répartition spatiale des unités industrielles montre que le district de Bamako domine toujours les autres régions en termes d'effectif soit plus de 1/3 de l'ensemble des unités industrielles que dispose le pays. On note une augmentation du nombre d'entreprises industrielles recensées en activité passant de 1113 en 2022 à 1134 en 2023 soit, une hausse d'environ 2% ; toutes fois les régions de Kayes, de Mopti, de Tombouctou, de Gao et de Kidal n'ont connues aucunes créations d'entreprises industrielles sur la période 2022-2024.

III. FOCUS SUR LES HUILERIES DE KOUTALA

Le présent chapitre analyse la situation de la production des huileries de la zone de Koutiala au titre de la campagne 2023-2024. Il s'appuie sur les déclarations techniques des unités industrielles et artisanales recensées. L'objectif est de dresser un état des lieux complet de l'approvisionnement en graines, des niveaux de production d'huile raffinée, de tourteaux et de pâte noire, ainsi que des tendances structurantes ayant marqué l'exercice.

L'analyse met en évidence les performances globales du secteur, les dynamiques de croissance, les contraintes rencontrées et les perspectives d'amélioration pour renforcer la contribution des huileries au développement agro-industriel local.

Au cours de la campagne, les huileries ont mobilisé un volume total de **151 834,47 tonnes de graines de coton**, provenant :

- **de la CMDT : 83 307,28 tonnes**
- **des importations et transferts : 68 527,18 tonnes**

Ainsi, **les importations représentent 45 % des graines traitées**, confirmant la dépendance persistante du secteur vis-à-vis des marchés extérieurs

Les unités les plus approvisionnées sont :

- HUIMBK (13 478,5 t)
- HUICOBO (13 585,3 t)
- MMTD Tara d'Or (18 395,3 t)
- HYK (14 432,6 t)
- HUICOTRAC (12 173,4 t)

Ces cinq unités concentrent à elles seules plus de 55 % des volumes de la campagne, illustrant une forte **concentration des capacités de trituration**.

Plusieurs huileries ont eu recours à des importations massives pour compléter l'offre locale :

- HUICOBO : 10 000 t
- HUIMBK : 11 478 t
- HYK : 8 762 t
- HUICOTRAC : 6 200 t

La montée en puissance des unités privées, soutenue par ces achats internationaux, a permis de maintenir un niveau élevé d'activité malgré les limites structurelles de l'approvisionnement national.

La production totale d'huile raffinée s'élève à **34 879,8 tonnes** pour l'exercice avec un rendement moyen estimé à **23 %**, le secteur affiche une performance relativement stable par rapport aux normes techniques habituelles.

Les unités les plus performantes sont :

- MMTD Tara d'Or : 2 622,7 t
- HUICOBO : 1 786,9 t
- HUIMBK : 1 749,6 t
- HYK : 1 431,6 t
- HUICOTRAC : 1 109,8 t

Ces unités contribuent à plus de 50 % de la production totale d'huile raffinée.

Le rendement d'extraction varie sensiblement d'une unité à l'autre. Cette variation peut être attribuée à :

- la qualité des graines reçues,
- les technologies de trituration employées,
- les niveaux de maîtrise opérationnelle,
- les conditions de stockage.

L'harmonisation des équipements et la modernisation des installations pourraient contribuer à réduire ces écarts.

Les huileries ont produit **129 155,8 tonnes de tourteaux**, représentant environ **85 % du volume total des graines**. Le tourteau demeure le principal produit en volume. Il joue un rôle stratégique pour :

- l'alimentation animale,
- les fabricants d'aliments bétail,
- les élevages intensifs et semi-intensifs.

Les unités les plus performantes sont :

- HYK : 12 101 t
- MMTD Tara d'Or : 11 095 t
- HUIMBK : 11 939 t
- HUICOBO : 11 140 t
- HUICOTRAC : 10 866 t
- HUICOSAF : 4 600 t

La production de pâte noire atteint **21 104 fûts**, un volume modeste mais économiquement important. La pâte noire représente un produit de niche, mais à **forte valeur ajoutée**, notamment dans :

- la savonnerie artisanale,

- les industries locales de transformation,

Les producteurs les plus importants sont :

- HUICOBO : 4 803 fûts
- HUICOBAL : 1 650 fûts
- HUICOTRAC : 1 826 fûts
- HYK : 1 642 fûts
- MMTD Tara d'Or : 1 470 fûts

Sur les 43 unités recensées, une dizaine réalise plus de la moitié des volumes de production.

Cette concentration révèle :

- une montée en puissance des grandes unités privées,
- une compétitivité accrue,
- mais également une fragilité des petites unités.

Certaines structures affichent des volumes nuls ou très faibles.

Les principales contraintes observées au cours de l'exercice sont :

1. **Insuffisance de l'offre locale en graines de coton**, poussant les unités à importer massivement.
2. **Variabilité du rendement** liée aux écarts technologiques entre les unités.
3. **Contraintes énergétiques**, notamment la hausse des coûts de production.
4. **Problèmes de stockage et d'entretien des machines**, impactant l'efficacité opérationnelle.
5. **Faible professionnalisation des petites unités**, limitant leur capacité d'expansion.

Perspectives et recommandations

Pour améliorer les performances globales du secteur, il est recommandé :

- Renforcer les accords entre CMDT et huileries.
- Encourager les initiatives d'intégration verticale (coopératives, contrats agricoles).
- Faciliter l'accès des huileries à des financements pour renouveler les équipements.
- Promouvoir l'adoption de technologies à haut rendement.
- Renforcer les capacités techniques des opérateurs.
- Offrir des formations sur la gestion, la maintenance et la qualité.

- Améliorer les circuits formels de distribution de l'huile.
- Développer la transformation secondaire (savonnerie, aliments bétail).
- Mettre en place un système harmonisé de collecte de données.
- Standardiser les outils de reporting pour faciliter les comparaisons inter-unités.

La campagne 2023-2024 a été marquée par un **niveau élevé de production**, soutenu notamment par les importations de graines. Les huileries ont enregistré de bonnes performances en matière de production de tourteaux et d'huile raffinée, malgré des contraintes structurelles persistantes. La dynamique du secteur est positive, mais nécessite un accompagnement pour renforcer la compétitivité, réduire les écarts de rendement et améliorer l'intégration de la filière dans l'économie locale.

Le secteur demeure un pilier important de la transformation agro-industrielle régionale et constitue un potentiel à consolider pour les années à venir.

IV. REVUE DE QUELQUES FAITS MARQUANTS AU COURS DE L'ANNEE 2024 DANS LE DOMAINE DE L'INDUSTRIE

INAUGURATION DU COMPLEXE AGRO-INDUSTRIEL SEYDOU DIOGO AWA (SDA)



Le Président de la Transition, Son Excellence le Général d'Armée Assimi GOÏTA, a inauguré le mardi 2 juillet 2024 le Complexe Agro-Industriel Seydou Diogo Awa (SDA). Étaient présents à cette cérémonie d'inauguration le Premier ministre, les Présidents d'Institutions, plusieurs membres du Gouvernement, les diplomates accrédités auprès de la République du Mali ainsi que de nombreuses autres personnalités, notamment du secteur de l'industrie et du commerce. Fondé par M. Seydou KEITA, ancien footballeur international, le Complexe Agro-Industriel Seydou Diogo Awa (SDA), situé à Sanankoroba dans la région de Koulikoro, est une société anonyme établie sur une superficie de sept hectares. Il regroupe six unités industrielles de production, dont une unité de production d'huile végétale alimentaire, de tourteau et d'aliments pour bétail, une unité de production de beurre de karité, une unité de production de savon, et une unité de fabrication de bidons en plastique.

Le complexe SDA va créer plus de **400 emplois permanents et plus de 10 000 emplois indirects**, pour un investissement de **14 milliards de F CFA**. Après avoir coupé le ruban symbolique de cette grande industrie, le Chef de l'État, SE le Colonel Assimi GOÏTA, a visité les installations du Complexe Agro-Industriel SDA.

À l'issue de cette visite, le Président de la Transition a accordé une interview à la presse dans laquelle il a souligné l'importance stratégique de ce complexe industriel pour l'économie nationale. Il a également mis en avant les nombreux avantages que ce complexe apportera à la Commune rurale de Sanankoroba, notamment la création d'emplois, la formation professionnelle et la stimulation de l'économie locale. Le Président de la Transition a également insisté sur l'importance de la collaboration entre le secteur public et le secteur privé pour assurer le succès de ce projet ambitieux. Le Président GOÏTA a surtout exprimé sa gratitude envers le promoteur du complexe, en l'occurrence M. Seydou KEITA, ex-capitaine des Aigles du Mali, pour cet acte patriotique qui, selon lui, doit inspirer la jeunesse malienne.

VISITE DU MINISTRE DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE M. MOUSSA ALASSANE DIALLO A HUILERIE COTONNIERE DE SIKASSO (HUICOSI)



Le Ministre de l'Industrie et du Commerce M. Moussa Alassane Diallo a séjourné dans la région de Sikasso le jeudi 08 février 2024 ; dès son arrivée dans la capitale du Kénédougou avec l'accueil chaleureux de Madame le Gouverneur de Région Mme Kanté Marie Claire Dembélé, le Ministre n'a pas dérogé à la tradition légendaire malienne en rendant une visite de courtoisie aux notabilités de la région en compagnie d'une forte délégation composée de son Cabinet et de membres du Conseil National de Transition. Conseils d'usage, les grands enjeux de

l'industrialisation, les défis du développement endogène du Mali et des bénédictions ont été au menu des échanges avec les légitimités traditionnelles.

Après la visite, cap sur l'huilerie cotonnière de Sikasso (HUICOSI) où la délégation ministérielle a été chaleureusement accueillie chaleureusement par son promoteur, Abdoulaye Diawara. Agréée au code des Investissements depuis 2006, l'usine se distingue par sa polyvalence dans la production d'huile alimentaire, d'aliment bétail et de savon. Dotée de trois lignes de fabrication, l'entreprise témoigne d'un investissement conséquent de **3 570 000 000 FCFA** à ce jour, avec à la clé la création de **310 emplois, dont 60 permanents, dont 2 femmes**.

Malgré ces défis, l'Huilerie Cotonnière de Sikasso a réalisé un chiffre d'affaires notable au cours des dernières années, avec une tendance à la hausse jusqu'en 2022, ce qui témoigne de son potentiel de croissance et de son importance pour l'économie locale.

Après avoir visité les installations, le Ministre a mis l'accent sur l'importance de diversifier les sources d'approvisionnement en matières premières, notamment en promouvant les cultures alternatives comme l'arachide, il a démontré une vision stratégique orientée vers un développement endogène. De plus, en insistant sur la nécessité de maintenir des normes élevées de qualité et en soulignant le potentiel du développement endogène, le Ministre a clairement articulé sa feuille de route pour le secteur, visant à assurer sa durabilité et sa compétitivité à long terme.

Le dimanche 15 décembre 2024, le Président de la Transition, Son Excellence le Général d'Armée Assimi GOÏTA, a procédé à l'inauguration de l'usine de lithium de



Goulamina, située à 65 km de Bougouni. Cet événement, organisé dans une ambiance festive et marqué par une forte mobilisation populaire, reflète l'importance stratégique de ce projet pour l'économie nationale et pour le bien-être des populations locales.

La cérémonie a réuni les hauts responsables du pays, notamment le président du Conseil national de Transition, le ministre de l'Économie et des Finances, le ministre des Mines ainsi que plusieurs membres du Gouvernement. Les autorités locales et traditionnelles, ainsi que des milliers d'habitants, ont réservé un accueil chaleureux au Chef de l'État, en vue de témoigner tout leur enthousiasme pour ce projet novateur. Il faut signaler aussi la présence à cette cérémonie de l'Ambassadeur de Chine au Mali, CHEN Zhihong, ainsi que le Président-Directeur général de la Société Ganfing, Wang Xiao SHEN.

Après la visite de la carrière, le suivi du processus d'exploitation de cette ressource a été montré et expliqué au Chef de l'État, qui a ensuite procédé à la coupure du ruban symbolique. Le Président de la Transition, SE le Général d'Armée Assimi GOÏTA a ensuite accordé une interview dans laquelle il a mis en lumière l'importance de la mine de lithium pour le Mali. Il a surtout souligné que ce projet, fruit de réformes profondes dans le secteur minier, marque une avancée significative dans l'exploitation des ressources naturelles du pays. *« Je voudrais exprimer toute ma satisfaction de voir aboutir ce projet de grande envergure, un projet qui était attendu par les Maliens et particulièrement la population de Bougouni et environs. »*, a-t-il expliqué.

Le Chef de l'État a présenté les retombées économiques attendues, notamment un chiffre d'affaires initial de **680 milliards de FCFA** qui alimentera les banques maliennes et dynamisera les activités économiques. Les dividendes de la mine, estimés à **71 milliards de FCFA**, bénéficieront à l'État (30 %) et au secteur privé (5 %), tandis qu'un investissement de **25 milliards de FCFA** est prévu pour des projets communautaires : routes, centres de santé, écoles, et infrastructures énergétiques.

Le Président GOÏTA a également mis en avant les opportunités d'emploi créées par cette mine, avec déjà **2 000 emplois directs et indirects générés**. Il a insisté également sur l'effet multiplicateur pour les entreprises locales, notamment dans les secteurs du transport, de la construction et de l'énergie, contribuant ainsi à une réduction significative du chômage et à une meilleure employabilité des jeunes.

Le Président de la Transition a aussi salué la coopération fructueuse entre la République du Mali et la République populaire de Chine. Un partenariat *« stratégique et sincère »*. Le Chef de l'État a remercié la société chinoise Ganfing pour son engagement à respecter les lois maliennes et à soutenir le développement socio-économique des communautés locales.

Le ministre des Mines, Amadou KEÏTA, a rappelé que la mine de Goulamina, exploitée sur une durée de 21 ans, générera plus de **400 milliards de FCFA**. Il a salué les réformes initiées par les autorités de la Transition, qui ont donné un nouvel élan au secteur minier. *« Le Mali entre ainsi dans le cercle fermé des producteurs de lithium »*, contribuant à la production d'énergie solaire et à la transition énergétique mondiale.

Le Président de la Transition a réitéré son engagement à préserver les intérêts vitaux du peuple malien et à veiller au respect des engagements pris par les différentes parties. Il a également rendu hommage à la résilience du peuple malien, qui continue de soutenir les efforts des autorités dans leur quête de souveraineté économique et politique.

V. DEFIS ET PERSPECTIVES DU SECTEUR INDUSTRIEL MALIEN

L'industrialisation au Mali fait face à ce jour à de nombreux obstacles défis et perspectives qui sont entre autres :

- la mauvaise gouvernance dans le secteur de l'industrialisation
- les difficultés d'accès aux facteurs de production (eau, énergie)
- le faible accès au crédit
- l'insuffisance et l'irrégularité dans l'approvisionnement en matière première
- l'insuffisance des ressources humaines (esprit d'entrepreneuriat) / confiance entre acteurs privés et étatiques

La politique de développement industriel gagnerait à proposer des actions concrètes pour améliorer cette image du contexte du secteur. Il ne s'agit certes pas de phénomènes nouveaux qu'on découvre maintenant, mais des réalités constantes qui constituent même pour certaines des motivations de la volonté du Gouvernement d'élaborer une PDI. Le meilleur plan d'action pour la prochaine séquence de la mise en œuvre de la PDI serait donc, le fruit d'un consensus de toutes les parties prenantes et des acteurs clés du secteur autour de l'état des lieux des points de faiblesse ci-dessus. A partir des résultats de cet état des lieux, il faudra définir en commun accord, des jalons d'étapes avec des résultats précis à atteindre et surtout une identification des responsabilités et de l'origine des ressources financières nécessaires.

L'Etat doit jouer sa partition mais les acteurs du secteur privé aussi. C'est pourquoi, il paraît important pour le prochain plan d'action de convaincre ceux-ci à s'investir davantage dans la préparation et la mise en œuvre dudit plan d'action.

Le contenu du plan d'action pour les cinq prochaines années doit s'articuler autour des enjeux ci-après :

La mise en valeur des espaces dédiés aux activités industrielles dans les centres urbains :

La plupart de ces zones industrielles ne disposent pas encore de voies d'accès, de l'adduction d'eau et ne sont pas couverts par le réseau de distribution d'électricité. Pour le prochain plan d'actions, la viabilisation totale de ces zones industrielles pourrait constituer un résultat à atteindre. Le coût que cela nécessite, l'origine des ressources et le niveau de portage dudit résultat doivent être discutés et convenus.

Emergence d'un nouveau type d'industriels :

Plusieurs personnalités rencontrées pensent qu'au Mali il y a beaucoup plus de commerçants que d'industriels. Même ceux qui se lancent dans le secteur industriel hésitent à diversifier et à prospecter d'autres domaines que ceux dans lesquels leurs

devanciers ont déjà essayé et réussi. Finalement, on se retrouve avec un engorgement des quelques créneaux ouverts et un ralentissement compromettant de l'activité industrielle. L'exemple qui est cité en l'occurrence c'est la production d'huile à base de graine de coton. Les premiers ont trouvé que c'était rentable et tout le monde se lance dans ce secteur.

N'y aurait-il pas des actions de formation, de sensibilisation et d'incubation de jeunes industriels qui pourraient être menées pour changer cela ? Quels objectifs peuvent être raisonnablement fixés pour les cinq prochaines années dans ce domaine ? Quel est le niveau de responsabilité des uns et des autres ? Les réformes engagées et la création de services comme le Centre de Développement du secteur Agro-alimentaire (CDA) doivent être renforcées en vue de contribuer aux objectifs dans ce domaine.

Production de matières premières :

Le Mali est reconnu pour être un pays d'agriculture. On constate toutefois que cette agriculture ne permet toujours pas de booster l'industrialisation malgré que l'agriculture est le secteur le mieux doté par le budget national. Il semble en effet qu'on n'encourage pas suffisamment les domaines de l'agriculture qui peuvent fournir de la matière première pour des unités industrielles. La plupart des huileries ne travaille que pendant trois ou quatre mois (le temps que la quantité de graine de coton ne s'épuise). La promotion de la production d'autres oléagineux devrait pouvoir permettre à ces unités de produire d'autres catégories d'huile.

Dans les politiques agricoles, il s'agira d'identifier et de promouvoir des filières porteuses pouvant également alimenter le secteur de l'industrie dans le pays.

Renforcement des structures centrales :

Pour l'Etat, il est impératif qu'il soit posé la question des moyens déployés par rapport aux attentes en matière de développement économique en général. Les structures en charge de l'encadrement des activités de développement industriel disposent-elles des ressources humaines, financières, logistiques suffisantes pour assurer correctement cette mission ? Le renforcement de ces structures contribue fortement à la mise en œuvre efficace de la politique de Développement Industriel.

La coopération pour le développement :

Il revient que la promotion de l'activité industrielle ne se trouve pas parmi les priorités de financement des bailleurs de fonds. Il importe de pousser la réflexion à ce niveau et d'entreprendre au besoin un intense plaidoyer pour changer cela.

Elaboration d'une nouvelle politique du développement industriel.

VI. CONCLUSION

L'évolution de l'industrie malienne sur la période 2020 à 2024 s'est faite dans un contexte caractérisé par un renforcement de la croissance de l'activité économique au niveau mondial, un regain de dynamisme aux niveaux régional et sous régional et une stabilité de la croissance économique au niveau national, en dépit du contexte sécuritaire et social difficile marqué par des attaques terroristes et mouvements sociaux, fortement présent durant toute la période sous revue.

L'analyse des performances présente une industrie relativement moyenne tant du point de vue qualitatif que quantitatif.

Les installations industrielles sont à 48% et 20% localisées respectivement dans les villes de Bamako et Koulikoro. Ces entreprises industrielles opèrent principalement pour plus de 80 % d'entre elles, dans les industries agroalimentaire et manufacturière,

Quant à la contribution du secteur industriel à la croissance du PIB, elle a connu une légère baisse en chutant de 16,2% en 2022 à 15,5% en 2023. La contribution du secteur secondaire sur la période est resté stable sur la période soit une moyenne de 20,3%. Malgré cette performance, il convient de relever que la contribution du secteur secondaire à la croissance du PIB est demeurée inférieure à celle du secteur tertiaire durant la période d'analyse soit 34,8% et a même été supplantée par le secteur primaire qui a contribué en moyenne à 36,6% sur la période.

Il ressort que plusieurs difficultés minent le développement de l'industrie malienne. En effet, elle est tributaire de nombreuses faiblesses et menaces qui empêchent son épanouissement et handicapent sa contribution au développement économique et social.

Aussi, l'industrie malienne reste oligopolistique et peu compétitive, en dehors des industries agroalimentaire, manufacturière et minière. Cette situation pose la nécessité d'améliorer sa contribution à travers le renforcement des axes et choix stratégiques qui sous-tendent la vision actuelle de la Politique nationale de l'Industrie (PDI). Il est donc impérieux de dégager les voies et moyens pour maintenir et renforcer la vision à long terme, pour une mise en œuvre des axes de la PDI. Nous devons nous projeter sur le long terme, nos politiques et stratégies devront cesser d'être courttermiste. C'est à ces conditions que le développement industriel du Mali sera une réalité dans la perspective de l'ouverture de la zone de libre-échange continental.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- Rapport du forum sur la relance économique du Mali 2024, Chambre de Commerce et d'Industrie du Mali (CCIM) ;
- Annuaire statistique CPS-CICAIEPI 2024 ;
- RAPPORT FINAL Evaluation statistique de la contribution du secteur privé sur le plan économique, fiscal et social 2023, CNPM ;
- Comptes économiques INSTAT 2024, Institut National de la Statistique du Mali ;
- Revue sectorielle 2023, CPS-SICAIEPI ;
- Rapport de mission de suivi des unités industrielles de Koutiala (DNI, ONI)
- Rapport régional sur l'Industrie 2024, Koutiala ;
- Rapport régional sur l'Industrie 2024, DRI Ségou ;
- Politique national sur l'Industrie (Plan d'action 2015-2018) ;
- Rapport de l'impact des investissements sur le développement du tissu industriel 2021, ONI ;
- Rapport de l'incidence des mesures législatives et réglementaires sur la promotion du secteur industriel 2021, ONI ;
- Rapport du recensement industriel 2015, DNI.

ANNEXE I

PIB aux prix courants_Millards_FCFA 2023-2024

PIB aux prix courants_Millards_FCFA 2023-2024	2023						2024					
	T1	T2	T3	T4	Total	Part PIB	T1	T2	T3	T4	Total	Part PIB
Secteur primaire	591,9	1448,2	2392,3	814,0	5246,4	35,73	634,4	1642,1	2787,6	865,5	5929,7	37,68
Agriculture vivrière	23,2	845,7	1787,2	230,1	2886,2	19,66	27,1	1007,9	2119,9	259,2	3414,1	21,70
Culture et egrenage de coton	11,3	24,0	37,2	20,8	93,3	0,64	19,7	24,1	36,5	18,8	99,1	0,63
Elevage, chasse	457,1	464,9	471,3	474,3	1867,6	12,72	484,6	516,4	543,3	504,7	2049,1	13,02
Sylviculture	63,5	64,4	65,2	66,0	259,1	1,76	66,3	67,2	67,7	68,2	269,5	1,71
Pêche	36,8	49,2	31,5	22,7	140,2	0,96	36,7	26,5	20,1	14,6	97,9	0,62
Secteur secondaire	757,4	739,5	774,3	794,9	3066,1	20,88	693,5	692,6	649,9	798,6	2834,6	18,01
Extraction de l'or	386,0	351,4	365,0	346,3	1448,7	9,87	306,7	335,2	307,9	357,4	1307,1	8,31
Autres activités extractives	42,6	43,9	45,1	44,7	176,4	1,20	40,7	40,6	40,7	40,5	162,6	1,03
Agroalimentaire	144,4	175,2	155,6	164,2	639,4	4,35	165,4	132,8	113,1	155,5	566,9	3,60
Industries textiles	20,6	20,8	22,1	22,3	85,8	0,58	23,2	20,4	19,7	20,1	83,4	0,53
Industries du bois	4,3	4,3	4,3	4,5	17,4	0,12	4,9	4,9	4,9	5,0	19,7	0,13
Industries métallurgiques	34,7	32,9	32,4	31,8	131,8	0,90	33,1	29,6	27,4	24,4	114,5	0,73
Autres manufacturières	4,8	4,2	3,5	4,3	16,8	0,11	4,5	5,1	5,1	3,6	18,3	0,12
Electricité	34,5	39,7	34,1	27,6	136,0	0,93	25,2	31,2	28,0	24,5	108,8	0,69
Eau et assainissement	13,0	13,5	13,2	13,2	53,0	0,36	13,2	13,4	12,7	13,6	53,0	0,34
Construction	72,4	53,6	98,9	135,9	360,8	2,46	76,7	79,3	90,2	154,0	400,2	2,54
Secteur tertiaire	1163,7	1267,1	1515,3	1326,9	5273,0	35,91	1245,3	1368,2	1662,0	1416,2	5691,8	36,17

PIB aux prix courants_Millards_FCFA 2023-2024	2023						2024					
Commerce	280,6	440,7	622,8	334,0	1678,1	11,43	308,1	484,7	711,6	346,0	1850,4	11,76
Transport	23,8	46,9	66,4	31,0	168,1	1,14	26,9	51,4	72,4	33,9	184,6	1,17
Hébergement et restaurant	8,1	7,3	8,0	8,2	31,6	0,22	7,9	7,9	8,5	8,8	33,1	0,21
Information et télécommunication	159,8	162,0	161,6	181,3	664,7	4,53	168,2	177,9	185,4	205,8	737,3	4,69
Banque et Assurance	87,4	89,9	85,9	90,9	354,1	2,41	89,9	91,9	92,8	97,8	372,3	2,37
Activités immobilières	148,2	152,3	154,8	157,6	612,9	4,17	160,4	163,0	164,6	165,1	653,2	4,15
Activités scientifiques et de soutien	58,2	58,0	70,7	68,4	255,3	1,74	58,3	63,2	74,2	74,8	270,5	1,72
APU, santé et éducation	350,9	262,6	297,0	406,5	1317,0	8,97	375,6	277,5	301,6	432,7	1387,5	8,82
Autres services	46,8	47,4	48,2	49,0	191,3	1,30	49,9	50,7	51,0	51,3	202,9	1,29
VAB	2513,1	3454,8	4681,9	2935,8	13585,5	92,52	2573,3	3702,9	5099,5	3080,4	14456,1	91,87
Impôts nets sur les produits	258,1	260,1	283,0	297,7	1098,9	7,48	288,6	277,3	292,9	421,3	1280,1	8,13
PIB	2771,1	3714,9	4964,9	3233,5	14684,4	100,00	2861,9	3980,2	5392,3	3501,7	15736,1	100,00

ANNEXE II

La situation des huileries de Koutiala

N°	Huileries Koutiala	Graine de coton(Tonne)			Production		
		reçue			Huile raffinée (Tonne)	Tourteau (Tonne)	Pate noire(futs x 200L)
		CMDT	Importation	transf			
1	Cooperative des pressoirs et Aliment Betail (CPAB)	724	1 000	1 724,0	224,5	1 465	138
2	Huilerie cotonnière NOUR (HUICO-NOUR)	6 586,8	5 269	11 855,8	1 018,0	8 472	1 030
3	Huilerie cotonnière Touré et Fils (HUICOTF)	500	1 515	2 015,0	206,1	1 670	259
4	SK d'OR	3 830	550	4 380,0	406,5	4 187	350
5	MMTD tara d'or	14 208	4 187	18 395,3	2 622,7	11 095	1 470
6	Huilerie Yaya Koné (HYK)	5 671	8 762	14 432,6	1 431,6	12 101	1 642
7	Huilerie Koutialaise Fanta Mady Keïta (HUIKOFK)	1 753	0	1 753,0	195,6	1 520	120
8	Huilerie cotonnière Bassalimata Koutiala (HUI.CO.B.K SAARL)	1 520	0	1 520,0	112,4	1 240	52
9	Huilerie cotonnière Sanogo et Frères (HUICOSAF)	3 946	2 200	6 146,0	651,4	4 600	520
10	Huilerie Cotonnière Coumaré et fils (HUICOCF)	1 400	0	1 400,0	7 151,0	1 120	200
11	Unité Djèna Koutiala (UDK)	350	1 500	1 850,0	10 175,0	1 480	447

N°	Huileries Koutiala	Graine de coton(Tonne)			Production		
		reçue			Huile raffinée (Tonne)	Tourteau (Tonne)	Pate noire(futs x 200L)
		CMDT	Importation	transf			
12	Huilerie cotonnière Moukoulou de la SOMAF	4 176	0	4 176,0	388,4	3 340	300
13	Huilerie cotonnière Sountoura (HUICOSOUNTOURA)	656	200	856,1	95,5	753	85
14	Huilerie Bakadia (Hui BAK)	1 186	800	1 986,5	219,6	1 688	161
15	Huilerie Moderne Koutiala (huimoka)	1 250	0	1 250,0	135,2	1 195	104
16	Huilerie SAADE (HSAADE)	173	0	173,0	13	138	6
17	Huilerie cotonnière Dounanba (HUICO DOUNAMBA)	897	0	897,2	104,2	750,2	67
18	Huilerie cotonnière Ba AWA Koutiala (HUICOBAK)	3 600	3 000	6 600,0	824,0	5 328	1 650
19	Huilerie cotonnière BA AWA Ouattara (HUICOBO)	3 585	10 000	13 585,3	1 786,9	11 140	4 803
20	Huilerie cotonnière Maman Zanfigué Koutiala (HUICOMAZK)	3 492	6 000	9 492,0	822,0	7 594	1 600
21	EMDD	3 310	2 300	5 610,2	1 078,0	12 588	336
22	Huilerie cotonnière Mandé (HCM)	700	0	700,0	66,5	560	123
23	Huilerie cotonnière Traoré et Compagnie (HUICOTRAC)	5 973	6 200	12 173,4	1 109,8	10 866,0	1 826

N°	Huileries Koutiala	Graine de coton(Tonne)			Production		
		reçue			Huile raffinée (Tonne)	Tourteau (Tonne)	Pate noire(futs x 200L)
		CMDT	Importation	transf			
24	Huilerie Cotonnière Mima Badjénébou de Koutiala (HUIMBK)	2 000	11 478	13 478,5	1 749,6	11 939	1 590
25	Huilerie Sekou Coulibaly (HUISECO)	400	450	850,0	210,0	680	154
26	Unité de Transformation des graines Oléagineuses (UTGO)	500	1 500	2 000,0	237,4	1 700	350
27	Huilerie EL Hadj Nouhoum Ouologuem (H EHNO)	329	1 062	1 391,3	166,6	735	173
28	Huilerie El Hadj Moussa Traoré (HEHMT)	3 356	0	3 356,4	368,9	2 918	206
29	Huilerie Mountaga Keita et Fils (HMKF)	450	0	450,0	42,8	360	80
30	Huilerie Barka (H BARKA)	1 600	0	1 600,4	180,0	1 303	96
31	Huilerie Cotonnière HUICODF (Demourou)	0	0	0,0	0,0	0	0
32	Huilerie Cotonnière Mamadou Dembélé Koutiala (HUICOMDK)	1 352	0	1 351,7	150,8	1 073,4	480
33	Huilerie SALI TRAORE	1 550	0	1 550,0	334,8	1 240	250
34	Fabrique Malienne d' Aliments Betail (FAMAB)	0	0	0,0	0	0	0
35	Huilerie Cotonnière Santiè Dembélé (HUICOSAD)	239	0	239,0	370	191	45

N°	Huileries Koutiala	Graine de coton(Tonne)			Production		
		reçue			Huile raffinée (Tonne)	Tourteau (Tonne)	Pate noire(futs x 200L)
		CMDT	Importation	transf			
36	Huilerie Cotonnière Bah Gnoumanke Sanogo (HUICOBAS)	770	0	770,0	73	616	35
37	Huilerie SABANKOUNA(H SBKN)	132	0	132,0	19	111	23
38	Huilerie Cotonnière de Koutiala	155	0	155,0	15	124	25
39	Huilerie Denba Gnuma de Koutiala	300	400	700,0	83	595	106
40	Huilerie cotonnière Mahamadou Keïta	235	0	235,0	22	188	30
41	Huilerie de la société Kola N'Diaye	200	0	200,0	19	160	10
42	Huilerie Mamou Koné	250	154	403,9		331	162
43	Huilerie MAMI SARL	0	0	0,0	0	0	0
	Totaux	83 307,28	68 527,18	151 834,47	34 879,8	129 155,8	21 104,0